GRAND CONSEIL **QUE 2459**
de la République et canton de Genève

Signataire : Stefan Balaban

Date de dépôt : 26 novembre 2026

Question écrite urgente

Label « 1+ pour tous » et emploi des 50 ans et plus et des moins de 25 ans : le dispositif atteint-il ses objectifs ?

Le label « 1+ pour tous », créé en 2012 et décerné par le département de l'économie et de l'emploi (DEE), distingue les entreprises et les entités publiques qui engagent en contrat à durée indéterminée, à compétences égales, des personnes sans emploi vivant à Genève. Il est attribué pour une période de deux ans et vise à encourager un recrutement local et durable.

Les personnes de 50 ans et plus, ainsi que les jeunes de moins de 25 ans, comptent parmi les publics les plus exposés aux difficultés d'accès à l'emploi. Or les données publiques disponibles sur les recrutements réalisés grâce au label, ventilées par âge, restent très limitées. Sans chiffres précis, il est difficile d'évaluer si le dispositif profite réellement à ces deux catégories.

Une meilleure transparence permettrait de mesurer l'efficacité du label, d'identifier les secteurs et les employeurs les plus engagés, et de s'assurer que l'Etat lui-même est exemplaire en tant qu'employeur.

QUESTION 1

Combien d'entreprises et d'entités (dont l'Etat de Genève et ses établissements) sont labellisées, par année depuis 2022, et combien de labels n'ont pas été renouvelés ou ont été retirés ?

QUESTION 2

Combien de recrutements ont été réalisés dans le cadre du label sur les trois dernières années, dont combien de personnes de 50 ans et plus et de

moins de 25 ans, en chiffres absolus et en pourcentage du total, par année et par type de contrat ?

QUESTION 3

Combien de ces personnes sont toujours en emploi auprès du même employeur 12 mois, puis 24 mois après leur engagement ?

QUESTION 4

Le label a-t-il fait l'objet d'une évaluation et le département partage-t-il le constat que le suivi statistique actuel est insuffisant ? Si oui, quelles mesures sont envisagées pour publier chaque année des données ventilées par âge et pour renforcer l'impact du label auprès des 50 ans et plus et des moins de 25 ans ?

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera aux présentes questions.